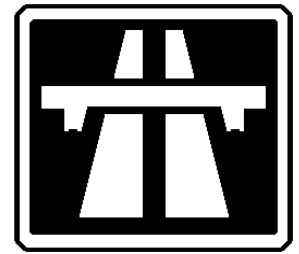


CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



BP 30035 ERAGNY-sur-Oise 95611 CERGY Cedex
<http://www.copra184.org> contact@copra184.org
<https://www.facebook.com/CopraA184/info/>
<https://twitter.com/copra184>

COMMUNIQUÉ de PRESSE

Relatif à la mise en place du

NOUVEAU « COMITÉ DES ÉLUS CONTRE LE PROJET A104 »

Rappels :

Lors des dernières élections municipales (15 Mars et 28 juin 2020), le CO.P.R.A. 184 avait envoyé un questionnaire à tous les candidats des villes concernées par le projet A104.

Parmi les questions posées, trois d'entre elles demandaient aux candidats de se positionner « Pour » ou « contre » :

- Le projet de prolongement de la Francilienne, de Méry-sur-Oise à Orgeval, en zones urbanisées.
- L'adhésion à un nouveau « Comité des élus pour des solutions alternatives au projet A104 ».
- L'envoi, au Président de la République, d'une demande « d'annulation du projet A104 ».

Après différents échanges en conférences téléphoniques, entre notre collectif et les élus issus des urnes qui avaient répondu favorablement aux questions précédentes, un nouveau « Comité des élus contre le projet A104 » a été créé, le 08 octobre 2020. Ce comité des élus est constitué des Maires des villes suivantes (*énoncées par ordre alphabétique*) : Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Conflans-Sainte-Honorine, Eragny-sur-Oise, Herblay-sur-Seine, Maurecourt et Pierrelaye.

Réaction du CO.P.R.A. 184, à la suite de la mise en place de ce comité :

A la suite de la mise en place de ce comité, notre collectif remercie les nouveaux élus de s'investir dans cette action et les maires réélus, de poursuivre leur investissement avec beaucoup de conviction.

Il remercie l'ensemble des élus pour le respect des engagements pris.

Le collectif marque sa satisfaction et espère que les actions menées en commun, avec ce nouveau Comité des élus, des Yvelines et du Val d'Oise, de tous bords politiques, conduiront le gouvernement à abandonner définitivement ce projet démentiel, en pleine zones urbanisées, qui apporterait des nuisances irréversibles pour l'ENVIRONNEMENT et la SANTÉ des 300 000 habitants concernés.

Ce projet A104 n'a en effet aucun avenir, car, combattu depuis plus de 29 ans et annulé par 3 Premiers Ministres, il est un projet du passé qui ne correspond plus aux enjeux actuels des déplacements, comme l'ont confirmé les Assises de la Mobilité et le Ministre délégué chargé des transports.

Aujourd'hui, notre ENVIRONNEMENT est devenu une RICHESSE à PRÉSERVER, ESSENTIELLE pour la VIE des POPULATIONS, à PROTÉGER DU BRUIT et des POLLUTIONS chimiques.

L'ANNULATION est donc la SEULE SOLUTION.



Christiane PARAVY - Présidente du collectif
Pour le Bureau Exécutif du CO.P.R.A. 184